

É L È V E S – Enfants / Adultes				
NOM				
PRÉNOM				
Date de naissance				
École ou Profession				
Classe				
Inscription pour les cours suivants – voir « horaires et tarifs »				
Nom du cours				
Jour et heure				
Instrument				
Durée instr.				
Jour et heure				
Tarif annuel				
<b>Total ligne tarif annuel</b>	<b>Montant de la réduction</b>	<b>Total après réduction</b>	<b>Cotisation d'adhésion</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>
			<b>30,00 €</b>	

<i>Parents / Élèves Adultes</i>	Monsieur	Madame
NOM		
PRÉNOM		
Profession		
ADRESSE		
Téléphone portable		
@mail		
<b>En cas d'urgence Contacter</b>	<b>Nom Relation</b>	<b>Téléphone</b>
<b>Situation parentale : père + mère = 1 foyer / père + mère = 2 foyers / père ou mère seul(e) au foyer / élève adulte</b>		

**ENQUÊTE**

Souhaitez-vous mettre à disposition de l'association des compétences particulières (travaux et bricolage, droit, informatique, communication, internet, organisation régulière ou ponctuelle, ...) :  Non  Oui :

Comment avez-vous connu Ryméa :  Bouche à Oreille  Tract  Revue  Pages Jaunes  Site

Autre : .....

**T.S.V.P.**

Nom de famille :

**MODES DE PAIEMENT AU CHOIX\***

L'inscription s'entend pour l'année entière, mais le paiement peut être étalé sur 10 versements maximum, sous réserve que la totalité soit payée au plus tard le 30 juin de l'année scolaire concernée.

- Nombre de chèques :                    montant                                    Banque :                                    n°
- Espèces : .....€ **en cas de versements différés, joindre un chèque de caution**
- Chèques Culture ou ANCV : .....€ acceptés jusqu'au 31 décembre 2018, **en cas de versements différés, joindre un chèque de caution,**  
\*Précisez le nom du signataire des chèques s'il diffère du nom des parents :

**CONDITIONS D'INSCRIPTION**

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception de cette fiche d'inscription, de la totalité des chèques et d'une photo de chaque élève et vous sera confirmée par e-mail.

- En cas d'absence, les professeurs sont remplacés ou récupèrent les cours manqués.
- Les professeurs n'ont pas l'obligation de remplacer un cours manqué par un élève ni les jours fériés.

**Effectifs des cours collectifs** : 10 élèves par classe (maximum 14).

Au cas où il y aurait moins de 6 élèves inscrits dans un cours, la durée de ce cours pourrait être réduite de 15' sans changement de tarif. Aucun cours ne sera ouvert pour moins de 6 élèves, sauf réduction conséquente du temps de cours au même tarif.

**Conditions d'annulation**

L'inscription s'entend pour l'année entière.

Tout désistement fera l'objet d'une étude particulière sur les bases suivantes :

Cours collectifs : remboursement proportionnel au nombre de cours restants dans la limite de 50% du tarif annuel.

Cours individuels : l'engagement vis-à-vis du professeur est annuel et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

**AUTORISATION DE PUBLICATION**

L'adhésion à l'association, et donc l'inscription à l'école Ryméa, est conditionnée à l'acceptation du droit à l'image.

Ce droit est encadré par une charte dans laquelle Ryméa s'engage sur sa politique en la matière :

- ne publier aucune photo ou vidéo en gros plan ;
- redemander une autorisation spécifique dans le cas où l'élève serait particulièrement exposé ou si la diffusion est très large, par exemple dans la presse ou sur une plaquette de présentation de l'école ;
- retirer du site web ou des réseaux sociaux, dans la journée, sur simple demande, toute photo ou vidéo qui ne vous conviendrait pas. Cette autorisation est valable pour l'année scolaire 2018/2019.

**J'accepte l'intégralité des conditions d'inscription stipulées ci-dessus.**

Date :

Signature :

**Merci de bien vérifier que le professeur est présent avant de laisser votre enfant dans nos locaux.**